



# Communiqué de presse

**Mercredi 10 Décembre 2008**

**Pour plus d'information**

**John Mouat**

KIMO Secretariat c/o Shetland Islands Council  
Infrastructure Services, Grantfield, Lerwick,  
ZE1 0NT  
Tel : 00 44 (0) 1595 744826  
Fax : 00 44 (0) 1595 744804  
GSM : 00 44 (0) 7881 788830  
e-mail: [info@kimo.shetland.org](mailto:info@kimo.shetland.org)

New Court  
48 Carey Street  
London WC2A 2JQ  
Royaume-Uni

t: +44 (0)20 7430 5200  
f: +44 (0)20 7430 5225  
e: [secretariat@ospar.org](mailto:secretariat@ospar.org)  
<http://www.ospar.org>

**OSPAR point de contact**

**Audrey Baconnais-Rosez +0044 (0)20 7430 5200**

## Les experts internationaux en déchets marins conviennent de la façon de développer un index des déchets marins

Pour s'attaquer aux problèmes liés aux déchets marins, des experts d'Europe du Nord continuent à travailler sur le développement de techniques de surveillance, sur la mise en place d'analyses statistiques des données recueillies lors de la surveillance des plages, et sur la préparation de propositions. Ce groupe a été mis en place par la Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord-est (OSPAR) pour élargir le travail d'un projet pilote élaboré il y a huit ans pour surveiller les plages dans un certain nombre de pays et pour observer les évolutions en matière de déchets marins.

Pendant le projet pilote de six ans (2000-2006), OSPAR a rassemblé des données sur les déchets marins sur 51 plages européennes. Depuis lors, cette surveillance a continué et a été étendue à d'autres pays. Le groupe a comparé différentes directives pour la surveillance des plages qu'un groupe technique international a développé dans le cadre du programme pour l'environnement des Nations Unies (PNUE). Il a revu les protocoles existants et a suggéré des amendements. Une partie importante des travaux s'est focalisé sur la façon dont l'analyse statistique peut illustrer les évolutions en matière de déchets marins et si celle-ci pouvait servir à élaborer un index des déchets marins. Le groupe d'experts a également convenu que le développement d'un index des déchets marins pouvait fonctionner.

Ces travaux contribueront à la rédaction du bilan de santé 2010, une importante évaluation holistique de l'état de santé de l'Atlantique du Nord-est. Cette évaluation informera la réunion ministérielle d'OSPAR à Bergen en 2010 de l'état environnemental de l'Atlantique du Nord-est et des actions à envisager pour la protection et la conservation de ce dernier.

Le projet est mené par les Pays Bas et la Belgique qui ont contracté l'organisation environnementale KIMO International pour faciliter le projet.

**Note à l'intention des rédacteurs**

La Commission OSPAR a été instituée par la Convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-est de 1992 qui a unifié et actualisé les Conventions d'Oslo de 1972 et de Paris de 1974. Elle réunit les gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse ainsi que la Communauté européenne.